**COMMUNIQUE DU GOUVERNEMENT**

Le Président de la République, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, après consultation avec le Premier ministre et l’ensemble des présidents des institutions de la République, a signé ce jour, 9 janvier 2015, un décret instituant une Commission de réflexion sur les réformes politiques, institutionnelles et constitutionnelles au Togo.

Annoncée par le Chef de l’Etat dans son message à la nation du 31 décembre 2014, cette commission dont la création est préconisée par la huitième recommandation du Rapport de la Commission Vérité Justice et Réconciliation, est présidée par Madame Amadou Abdou-Nana Awa-Daboya, nommée ce jour vendredi 9 janvier 2015, par décret du Président de la République.

Cette Commission aura pour principale mission de proposer dans les meilleurs délais un texte de réforme politique, institutionnelle et constitutionnelle qui tient compte de notre histoire, reflète nos réalités et répond aux aspirations les plus profondes du peuple togolais. Elle contribuera à insuffler une nouvelle dynamique au processus de réformes politiques, institutionnelles et constitutionnelles.

La commission sera composée d’historiens, de personnalités politiques, de juristes, de sociologues et de représentants de la société civile dont l’expérience, la compétence et la connaissance profonde du Togo, seront mises à contribution pour parachever les réformes politiques, institutionnelles et constitutionnelles.

Haut magistrat, Médiateur de la République et ancienne présidente de la Cour de justice de la CEDEAO, Madame Amadou Abdou-Nana Awa-Daboya aura la responsabilité de diriger les travaux de cette commission dont la nature et la composition sont propices à une réflexion en profondeur sur le choix des mécanismes et des institutions qui sont aujourd’hui les mieux adaptés à notre pays, compte tenu de son parcours, de ses réalités et de ses aspirations.

Il faut souligner par ailleurs, qu’en sa qualité de Présidente du Haut commissariat à la réconciliation nationale et au renforcement de l’unité nationale, Madame Amadou Abdou-Nana Awa-Daboya sera appelée conformément à ses attributions, à veiller à la mise en œuvre du Livre blanc de la CVJR et à assurer la conduite diligente des travaux de la commission de réflexion sur les réformes politiques, institutionnelles et constitutionnelles.

 A cet effet, il a été recommander d’insister sur la nécessité de promouvoir les valeurs de coexistence pacifique ainsi qu’une participation active de tous les citoyens à la vie collective, fondée sur l’acceptation des différences et l’instauration d’un climat social et politique apaisé, nécessaire à la réconciliation nationale.

**Fait à Lomé le 9 janvier 2015**